



Protocole sanitaire 1

- Rentrée septembre 2021 -

Le principe est toujours celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect des conditions sanitaires définies par les autorités.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école :

- en cas de fièvre (38°C ou plus)
 - en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
 - si l'élève est testé positivement au Covid-19,
 - si un membre du foyer a été testé positivement,
 - si l'élève est identifié comme contact à risque
-
- Les parents en informent **dès que possible** la cheffe d'établissement **par téléphone**. Le retour à l'école de l'élève se fera dans les conditions exigées par les autorités sanitaires.
 - Si pendant la journée d'école, l'enfant monte en fièvre, il sera isolé en attendant l'arrivée des parents.
 - Si un cas est déclaré positif chez un élève (que ce soit en maternelle ou en primaire), la classe sera fermée pour une durée de 7 jours.

*L'application des gestes barrières est plus que primordiale.
Elle doit être appliquée partout et par tous.*

À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



- Dans les espaces clos (salles de classe, BCD, salle informatique, salle de restauration...), la distanciation physique, dans un même groupe classe, n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.
-
- Les parents habilleront leurs enfants avec des tenues simples de telle manière qu'ils puissent être le plus autonome possible. Les ongles devront être coupés courts.
- Les bonbons pour les anniversaires sont autorisés à condition qu'ils soient emballés.

LE PORT DU MASQUE

- Il est obligatoire pour tous les adultes présents à l'intérieur de l'établissement et aux abords de l'école.
- Pour les élèves de maternelle : il est interdit.
- Pour les élèves de primaire, du CP au CM2, il est obligatoire. Prévoir 2 masques par jour (jetables ou en tissu aux normes). Pour les élèves, déjeunant à l'école, préparer 2 sachets en plastique (si masques en tissu achetés dans le commerce). Le masque sera retiré au moment du repas et mis, soit à la poubelle, soit dans un 1^{er} sac plastique. Avant de quitter la table, l'élève mettra son second masque.

LE LAVAGE DES MAINS : pendant 30 secondes

→ EN PRIMAIRE :

- avec du gel hydro-alcoolique distribué par un adulte :
- A l'arrivée dans l'école (en classe)
- Avant et après le repas
- Avant et après chaque récréation
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets « possiblement contaminés »
- avec du savon et une serviette à usage unique :
- Après être allé aux toilettes
- Si les mains sont trop sales (encre...)



→ EN MATERNELLE :

Le lavage des mains se fera avec du savon et une serviette à usage unique aux mêmes moments qu'indiqués en primaire. A 16h 30, après la classe, le lavage des mains se fera à la maison (sauf pour les élèves qui vont à la garderie ou à l'étude).

LES ENTREES ET LES SORTIES DES ELEVES

L'arrivée et le départ de l'école devront éviter des regroupements et des croisements de personnes. Les adultes porteront un masque (un seul adulte autorisé par famille pour entrées et sorties) et respecteront la distance d'un mètre minimum entre eux. Ni regroupement, ni groupes de discussion en amenant votre enfant et en venant le chercher. Le décret préfectoral en date du 1^{er} octobre 2020 est toujours applicable : port du masque obligatoire à moins de 100 m de l'école.

Les parents seront autorisés à pénétrer dans l'établissement uniquement pour :

- le matin de la rentrée (jeudi 1^{er} septembre)
- la garderie et l'étude du soir
- les rendez-vous avec les enseignants ou la cheffe d'établissement

Pour toute entrée et sortie :

- un registre est à remplir obligatoirement (un à disposition dans chaque hall à partir de jeudi midi).

- les gestes barrières sont à respecter : port du masque, lavage des mains (gel hydro-alcoolique aux entrées), distanciation.

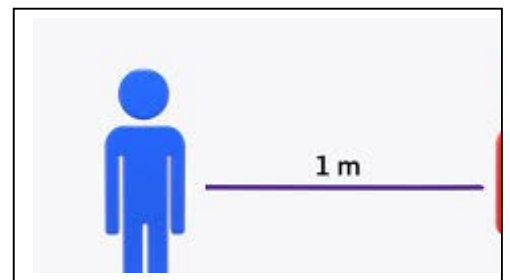
→ EN MATERNELLE :

- A l'arrivée à l'école de 8h 15 à 8h 30 :

Les parents (ou tout adulte accompagnant) déposeront leur enfant à la porte automatique du hall de la maternelle (les aide-maternelles les accueilleront) en empruntant les marches et repartiront par la rampe accès handicapés.

- A la sortie de 11h 45 : Même trajet que le matin : les enfants attendront leurs parents dans le hall avec des adultes de l'école.

- Au retour à 13h 15 : même trajet que le matin.



- A la sortie de 16h 30 :

- Les élèves de la classe de Nathalie attendront dans le hall d'accueil de la maternelle.
- Les élèves des 3 autres classes attendront dans "le garage à vélos" (près du portail rue du Bourg Jugné).
- Les adultes attendront dans le respect de la distanciation d'un mètre en suivant le fléchage.

→ EN PRIMAIRE :

- A l'arrivée à l'école (de 8h 15 à 8h 30) :

- Le fléchage sur le trottoir rue Jugné (côté parking de la Berliche) et jusqu'aux marches du hall primaire sera à respecter. Les élèves rejoindront la cour de récréation. Ils devront se rendre dans la zone attribuée pour leur classe.

RAPPEL : Votre enfant est sous votre responsabilité avant l'ouverture du hall à 8h 15. La personne accueillant les élèves qui viennent en car n'est, en aucun cas, chargée de la surveillance des autres élèves. La distanciation entre adultes est à respecter et entre élèves aussi.

- A la sortie de 16h 30 :

Dès 16h 30, les classes seront rangées sur la pelouse devant le bâtiment du primaire. Les parents (avec un masque) emprunteront le couloir de circulation (à partir du bout de la rue

Jugné côté parking de la Berliche) en respectant la distance minimum d'un mètre, monteront jusqu'à la pelouse pour récupérer leur enfant et ressortiront en passant devant les marches du perron pour emprunter un second couloir. La circulation devra être fluide et aucun arrêt ne sera autorisé.

RAPPEL : Pour les élèves autorisés à sortir seul, soit pour rentrer à pied à la maison ou soit pour rejoindre un parking (autorisation complétée), ils seront accompagnés au portail (rue du Bourg Jugné) par un enseignant à 16h 30. Pour tous les autres élèves, ils devront attendre les adultes sur la pelouse. Aucun élève n'est autorisé à attendre seul devant l'école.

- A la sortie de 11h 45 : les élèves seront accompagnés au portail :
 - Ils rentrent seuls à la maison (avec autorisation).
 - Ils rejoignent un parking (avec autorisation).
 - Les adultes viennent les chercher.

- Au retour à 13h 15 : même trajet que le matin.

- ✓ A NOTER : Les élèves, qui emprunteront le car, seront pris en charge à leur arrivée le matin et accompagnés le soir.

LES RECREATIONS

- Les cours de la maternelle et du primaire ont été aménagées par espaces et par niveaux.

- **MATERNELLE** : la cour de maternelle est partagée en 2 zones. Les élèves pourront utiliser les vélos et certains jeux. Désinfection après chaque utilisation par une classe.

- **PRIMAIRE** : la cour de récréation du primaire est divisée en 5 zones (bleue, rouge, jaune, verte et blanche). Chaque zone correspond à un niveau (et non à une classe) : CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.
 - Les camarades d'un même niveau pourront se retrouver pour jouer sur la cour. Les CP pourront enlever le masque dans leur zone pendant toute la récréation (Il n'y a qu'une seule classe de CP cette année). Ils le remettront pour aller aux toilettes et au moment de se ranger pour rentrer en classe.
 - Les élèves de CE et de CM pourront enlever le masque une fois dans la zone concernée par leur classe, le remettront quand la distanciation ne sera pas assez grande (jeux de société, discussions...), pour aller aux toilettes et au moment de se ranger pour rentrer en classe.

- L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. Des jeux (Molky, jeu de dames XL, jeu de l'oie XL, jeu de 7 familles XL, dominos XL, assiettes chinoises, palets, osselets, bilboquets, ballons...) ont été attribués par zone afin d'éviter le mélange de jeux entre élèves de niveaux différentes. Désinfection prévue.
 - Utilisation des toilettes pour le primaire : pas plus de 4 élèves en même temps. Fléchage au sol devant les sanitaires garçons et en haut des marches pour sanitaires filles.
- Si la météo est très mauvaise, chaque classe sortira à tour de rôle sous le préau (maternelle et primaire).

🚦 LA RESTAURATION

→ EN MATERNELLE :

- Un seul service : 11h 45 / 12h 30
- Les niveaux ne seront pas mélangés.



→ EN PRIMAIRE :

- 1^{er} service : 11h 45 / 12h 30
- 2^{ème} service : 12h 30 / 13h 15
- Les horaires seront modifiables en fonction des menus. Les classes ne seront pas mélangées et la distanciation de 2 mètres entre chaque groupe classe sera respectée.
- Les élèves ne seront pas autorisés à se déplacer (sauf urgence toilettes bien sûr), à se servir seuls et à toucher un autre objet que leur assiette, leurs couverts et leur verre.

🚦 LA GARDERIE ET L'ETUDE :

- Pour simplifier le travail du personnel et lui permettre de faire le ménage demandé dans le cadre du protocole sanitaire, les parents fourniront le goûter et une boisson (eau ou jus d'orange) à leur enfant restant à la garderie ou à l'étude. Le prix du goûter (0,70 €) vous sera déduit de la facture.
- Nous veillerons à une limitation du brassage des élèves (pour le goûter également).

DANS LES CLASSES DU PRIMAIRE

- En classe, les élèves auront leur propre matériel et, durant la journée, pas d'échange personnel de matériel entre les élèves.
- Merci de fournir à votre enfant un paquet de mouchoirs et une gourde ou une bouteille d'eau (privilégier une gourde dans un souci de développement durable).

LE NETTOYAGE

Tous les locaux seront aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, le midi, le soir et plusieurs fois dans la journée. Une désinfection des tables et chaises sera faite régulièrement dans les conditions du protocole. Le ménage sera fait dans tous les locaux le soir. Les sanitaires seront désinfectés 2 fois par jour.

→ *Ce protocole est appelé à évoluer (à tout moment) en fonction de la situation sanitaire.*

Chantal Noysette, Cheffe d'établissement

